

Paris, le 18 décembre 2014

Direction Générale de Pôle-Emploi  
1, avenue du Docteur Gley  
75020 PARIS

Madame Blondel, Monsieur Cribier,

Suite à notre entrevue le 9 décembre 2014, jour relative à la grève des agent-es contractuel-les de droit public de Pôle Emploi, nous vous avons demandé de prendre en compte dans les plus brefs délais le sentiment d'isolement et de discrimination vécu par ces mêmes agent-es.

C'est pourquoi nous avons revendiqué que cette prise en compte s'effectue immédiatement par :

- l'augmentation du taux de promotion
- la promotion sur place des lauréat-es aux épreuves de sélection interne de 2014
- le respect inconditionnel des règles de réintégration des agent-es en congé sans traitement.

Vous vous êtes engagés à nous apporter réponse au plus tard avant la fin du mois de décembre.

Nous sommes dans l'attente de votre réponse.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations syndicales.

Colette PRONOST

Emmanuel M'HEDHBI